

Revue de presse



Dimanche 6 août 2023



Le président de la République accorde une entrevue périodique aux représentants des médias nationaux : En toute franchise



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a évoqué, lors de l'entrevue périodique accordée aux représentants des médias nationaux, plusieurs questions nationales, régionales et internationales.

Lors de cette entrevue périodique diffusée hier soir sur les chaînes de radio et de télévision nationales, le président Tebboune a rendu hommage aux victimes des feux de forêt qui ont touché dernièrement certaines régions du pays, déclarant: «Je rends hommage aux victimes des incendies, qui sont des martyrs. Paix à leur âme.» «Nous avons réceptionné un gros avion de lutte contre les incendies et affrété 6 autres avions avant même le début de ces feux», outre «le renforcement des équipements de la Protection civile», ce qui a permis d'éteindre ces incendies en 24 heures dans certains endroits, et en 72 heures dans d'autres régions, a-t-il ajouté. S'agissant de l'approvisionnement en eau, le président Tebboune a indiqué que la production de l'eau en Algérie «atteindra, après l'achèvement de la réalisation des stations de dessalement programmées, l'équivalent de 1,4 milliard m³», ajoutant que l'Algérie devient, de ce fait, «le premier pays africain et le troisième pays arabe à produire de l'eau en utilisant la technique du dessalement de l'eau de mer». Par ailleurs, le président de la République a affirmé que les programmes de logements «ne s'arrêteront pas», réitérant son engagement de parachever la réalisation des projets ferroviaires. «Nous avons contacté nos amis chinois pour nous engager avec eux dans un programme ambitieux», a-t-il dit. Au plan international, le président Tebboune a réaffirmé la nécessité du retour à la légitimité constitutionnelle au Niger et de prôner une solution pacifique à la crise dans ce pays, ajoutant : «Nous sommes prêts à aider le Niger, si on nous le demande.» A une question sur sa visite en France, le président de la République a répondu: «Notre visite en France est toujours d'actualité. Nous attendons le programme de la visite de la part de la Présidence française.»

Lutte contre les feux de forêt
«Nous avons réceptionné un gros avion de lutte contre les incendies et affrété 6 autres avions avant même le début de ces feux»

«Je rends hommage aux victimes des incendies qui sont des martyrs. Paix à leur âme.»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que l'Etat a mobilisé tous les moyens pour venir à bout des feux de forêt ayant ravagé plusieurs wilayas la semaine dernière causant 34 morts. Le chef d'Etat est revenu sur ces incendies lors de l'entrevue périodique accordée à des représentants des médias nationaux diffusée hier sur toutes les chaînes radio et télévisions nationales. Il a souligné que «cette entrevue vise à éclairer l'opinion publique sur des questions nationales et internationales. En réponse à la question d'un journaliste sur la piste criminelle dans les derniers feux de forêt, le Président a renouvelé ses condoléances aux familles des victimes, assurant que ceux décédés dans les incendies «sont des martyrs. Ils étaient encerclés par les flammes et n'ont pas pu se sauver. Paix à leur âme». Le chef de l'Etat a précisé que «la piste criminelle existe. Je viens de recevoir des images d'un feu dans une forêt à Tizi-Ouzou et la découverte d'une dizaine de pneus usagers stockés à l'intérieur de la forêt. Cela s'inscrit dans le plan criminel de 2021. Les auteurs présumés des incendies sont aujourd'hui entre les mains de la justice. C'est la justice qui va trancher, on la laisse travailler».

Evoquant les moyens déployés pour venir à bout de ces incendies, le président de la République a affirmé que l'Etat a pris une série de mesures suite à l'expérience douloureuse de 2021. Parmi les mesures, le Président a cité «la réception d'un gros avion de lutte contre les incendies (le bombardier d'eau de grande capacité de type Beriev B200). «L'Etat a affrété 6 autres avions du Chili avant même le début de ces feux, qui ne sont pas disponibles dans le marché mondial. Nous avons même réfléchi à transformer les avions de transport militaire en bombardiers de lutte contre les incendies en coordination avec les États-Unis», affirme M. Tebboune. En outre, il a été procédé au renforcement des équipements de la Protection civile et à la révision de la réorganisation, précise le chef de l'Etat. M. Tebboune a relevé la particularité des forêts algériennes. «La différence entre les pays européens et l'Algérie c'est que nos forêts sont habitées et exploitées dans l'agriculture. Il faut une prise de conscience du danger et tirer les enseignements à l'avenir».

Le président de la République a affirmé que les mesures prises ont donné leurs fruits. «Même s'il y a des pertes humaines, nous avons réduit les dégâts.» Le chef d'Etat a mis en avant les efforts ayant permis la maîtrise en 24 heures dans certains endroits, et en 72 heures dans d'autres régions alors que les opérations d'extinction des feux mortels en 2021 ont duré des semaines. En outre, les victimes brûlées lors des derniers incendies ont été prises en charge au niveau de l'hôpital des grands brûlés de Zeralda. «Je me suis engagé à construire cet hôpital que j'ai inauguré le 5 juillet dernier à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Il répond aux normes internationales. Nos brûlés n'ont pas été transférés à l'étranger. J'ai honoré mes engagements lors des grands feux de 2021: l'hôpital spécialisé est mis en service outre l'acquisition des moyens et équipements de lutte contre les feux de forêts», a affirmé le président de la République.

Pour une souveraineté économique

C'est toujours dans le souci d'immuniser l'économie nationale contre les multiples chocs, dans un contexte, rappelons-le, incertain que les pouvoirs publics avancent d'un pas sûr et serein pour "aider les importateurs à s'orienter vers l'investissement et la production locale des matériaux et produits qu'ils importent actuellement". Du côté du ministère du Commerce, on parle désormais de "la rationalisation de la facture d'importation, et la moralisation de l'acte économique". Parmi les mesures prises, figure également la création d'une plateforme numérique au niveau de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), qui permet de surveiller et de suivre toutes les factures, que ce soit d'exportation ou d'importation, à même de contrôler les prix des produits pour les fournisseurs ou les clients. Les variables de l'équation sont donc claires ; pour réussir le pari de la réduction des importations, plusieurs facteurs favorisent la croissance des entreprises algériennes à l'export, car aujourd'hui et grâce à l'accompagnement des autorités, le contexte est favorable pour la croissance du produit algérien à l'exportation. En effet, les entreprises algériennes bénéficient aujourd'hui d'avantages qui rendent leurs offres très compétitives sur les marchés européens et africains. La proximité avec l'Europe et l'Afrique réduisent les coûts et les délais de transport maritime et terrestre,

et in fine le prix à l'achat. Et surtout la qualité, car de nombreuses entreprises algériennes mettent sur le marché des produits qui respectent les normes internationales en vigueur. S'ajoute à cela, le coût de la main-d'œuvre locale, combiné aux tarifs réduits de l'énergie qui permettent aux opérateurs locaux d'avoir des prix de revient relativement faibles et de proposer des prix compétitifs aux clients étrangers.

La lutte contre la spéculation Préserver le pouvoir d'achat des algériens

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné que l'augmentation des salaires s'accompagnera d'un contrôle rigoureux des marchés pour en finir avec les spéculateurs, et préserver le pouvoir d'achat des citoyens. «Je me suis engagé à préserver le pouvoir d'achat des citoyens à travers les décisions prises à la faveur de l'augmentation des salaires de 50 % à la fin 2024. Cette augmentation a été suivie par une lutte contre la spéculation et les spéculateurs», a précisé M. Tebboune, qui s'est dit surpris par la dernière augmentation des prix du riz et des légumineuses, qu'il considère comme «intentionnelle». Il a poursuivi en disant qu'il n'exclut pas que cette augmentation soit une énième tentative de la «Issaba», pour encourager le monopole et la spéculation, soulignant que ces pratiques ne peuvent être tolérées et que les personnes impliquées seront jugées et les peines les plus sévères leur seront appliquées.

Le président de la République réaffirme son engagement à défendre la classe moyenne

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé son engagement à défendre la classe moyenne, qu'il a qualifiée de "base stabilisatrice" du pays, soulignant que l'Etat œuvrait à satisfaire les revendications sociales de ses citoyens avec ses propres moyens. "Nous prenons en considération nos problèmes et nous œuvrons à les résoudre avec nos propres moyens". Et d'ajouter : "les oiseaux de mauvais augure qui vouent une haine à l'Algérie prédisaient une explosion de la situation en Algérie en raison du dossier du logement et du problème du chômage, mais la situation a explosé chez eux, tandis que notre pays reste stable". Après avoir estimé que ces mauvaises prédictions visaient à déstabiliser l'Algérie, le président de la République a rappelé les efforts consentis par l'Etat au profit de ses citoyens, notamment la création de l'allocation-chômage et la satisfaction des demandes de logement, toutes formules confondues. Le Président Tebboune a réaffirmé, à cette occasion, son engagement à défendre la classe moyenne et à répondre à ses préoccupations, soutenant qu'il a toujours défendu cette classe. Le président de la République a également appelé les Algériens à défendre l'unité nationale et à ne pas se laisser entraîner dans les plans visant à leur nuire et à porter atteinte à leur pays.

Commerce extérieur : Trois évènements ont marqué l'actualité économique.

Il s'agit de l'installation du Haut conseil de régulation des importations par le Président Tebboune qui avait présidé, la veille, une réunion de la Haute commission de contrôle des déclarations douanières et des transactions commerciales. Deux jours auparavant, le Premier ministre a installé le Haut conseil consultatif des exportateurs.

S'exprimant sur le sujet, l'expert en énergie Ahmed Tartar a indiqué qu' «effectivement, cette semaine est la semaine du commerce extérieur, des exportations et des importations, car l'État s'est focalisé, en général, sur l'installation des conseils ayant pour mission d'encadrer le commerce extérieur. Le chef de l'État et le Premier ministre ont exprimé leur objectif fixé pour cette année d'atteindre 13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, qui est un objectif ambitieux», a-t-il analysé. En second lieu, dit-il, «dans le cadre de la diversification économique, l'accent sera mis sur l' «encouragement» des exportations, en même temps que le «contrôle des importations», a-t-il noté. Et ce, à travers le Haut conseil de régulation des importations fraîchement installé, permettant de «contrôler les importations», de «compter les besoins de la population, les tendances de consommation, la capacité, le pouvoir d'achat et les produits importés, etc.», a-t-il détaillé. Ajouté à cela, le président de la République a présidé les travaux de la réunion de la Haute commission de contrôle des déclarations douanières et des transactions commerciales, donnant d'abord une «motivation aux exportateurs, ainsi qu'aux fournisseurs, étant donné que le Président supervise personnellement le commerce extérieur». En plus, a-t-il enchaîné, cette commission assure le «processus de contrôle durable en relation avec le travail des agents des douanes, les statistiques et le travail douanier, qui conduit par conséquent à la connaissance réelle de l'économie nationale, qu'elle soit liée à la balance commerciale ou aux transferts courants, de l'intérieur vers l'extérieur ou de l'extérieur vers l'intérieur», a-t-il précisé. Par conséquent, les conseils sont en fait un «moyen de performance positive du commerce extérieur, ce qui conduit à le contrôler et ce, via la simplification des démarches administratives», a-t-il soutenu. C'est aussi un «moyen de renforcer les liens de coopération et de concertation entre les exportateurs», a-t-il certifié. En somme, dit-il, «le Haut conseil consultatif des exportateurs est susceptible de donner aux exportateurs la possibilité de conquérir les marchés étrangers, à commencer par l'Afrique». Avant de conclure que «la 1^{re} édition de la Médaille d'honneur de l'exportation qui sera décernée chaque année, est à mon avis un geste de respect et de prestige de la part du Président envers les exportateurs», a-t-il conclu.

Conseil national de la régulation des importations : L'économie du bazar, c'est fini !

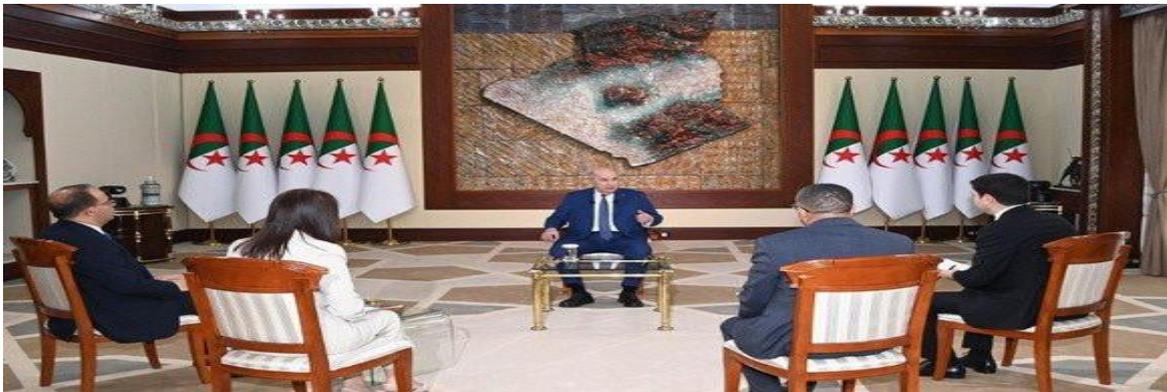
Dans un souci de préservation de la souveraineté économique, et dans un contexte marqué par des chevauchements géopolitiques, non sans retombées sur les économies émergentes, les pouvoirs publics avaient décidé, il y a quelques mois, de geler les importations. Une mesure qui a été décriée par certains “batteurs” de plateaux TV, qui faisaient croire à l’opinion que les conséquences vont être “désastreuses” avant que les chiffres ne commencent à parler d’eux-mêmes et de contredire leurs thèses.

Des statistiques qui ont démontré en fin de compte que c'était une décision stratégique et salubre pour les industriels et acteurs économiques algériens. Nous sommes certes ici devant deux conceptions diamétralement opposées ; d'un côté, l'Etat mamelle au bénéfice des affairistes, et de l'autre, l'Etat régulateur dont le souci derrière le gel des importations visait deux objectifs inséparables l'un de l'autre : encourager la production locale et protéger le pouvoir d'achat du citoyen. Le bilan des activités du commerce extérieur pour l'exercice 2022, dressé par l'Office national des statistiques des Douanes algériennes, révèle que le volume des exportations hors hydrocarbures s'est élevé à 9.157,4 milliards de DA contre 5.391,9 milliards de DA durant l'année 2021, soit une hausse de 69,8% en valeurs courantes. Afin de limiter la facture des importations et favoriser la substitution de ces dernières par les produits locaux, les autorités publiques ont interdit l'importation de plus de 850 produits qui peuvent être fabriqués sur le territoire algérien, dont beaucoup de produits alimentaires, ainsi que certains produits à usage domestique et des matériaux de construction. En parallèle, les autorités publiques avaient mis en place toutes les incitations et les conditions propices pour soutenir et accompagner les opérateurs économiques locaux pour favoriser le "made in Algeria", car il ne s'agit pas seulement de la fabrication de produits, mais de la création de la richesse, en redynamisant toute la chaîne d'activité, et de la création d'emplois bien entendu. L'installation du Conseil national de la régulation des importations est considérée aujourd'hui comme une autre étape dans les démarches entreprises par le gouvernement dans le cadre de l'exécution des grands axes du programme du Président. Sous la tutelle du Premier ministre, l'organe sera chargé des missions de définition des produits, biens et marchandises destinés au marché national et dont le fonctionnement sera interactif, tenant compte de l'augmentation ou de la diminution du produit national. En plus de l'impératif de lutter contre l'excès des importations rapportées aux exportations du pays, qui est un des facteurs contribuant au creusement du déficit de la balance des paiements et à la fonte des réserves de change, le président de la République a révélé récemment, lors de son intervention lors de l'ouverture du Forum économique algéro-russe à Moscou, que "les exportations algériennes hors hydrocarbures ont atteint 7 milliards de dollars en 2022. Et que le pays vise à doubler ce chiffre en 2023, en atteignant 13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures. C'est dire que la

détermination rencontre la gestion stratégique. Ce conseil fonctionne comme un organisme de veille dont la mission est "de suivre l'approvisionnement du marché national en produits et biens consommables en tenant compte des disponibilités locales et de l'état des stocks", en parallèle de nouvelles mesures qui "seront mises en place pour l'activité d'importation à partir de 2024", tel que l'a affirmé le ministre du commerce récemment.



Président de la République : la quasi totalité des engagements honorés devant le peuple algérien.



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que la quasi totalité de ses engagements avaient été traduits sur le terrain, indiquant avoir réussi, dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle, à renforcer la souveraineté de l'Etat pour défendre les intérêts du citoyen.

Lors de l'entrevue périodique diffusée, samedi soir, sur les chaînes de télévision et de radio nationales, le Président Tebboune a assuré qu'environ 75% de ses 54 engagements pris devant le peuple algérien avant son élection à la tête du pays, avaient été réalisés sur le terrain, en attendant l'exécution des engagements restants.

En réponse aux questions des journalistes, le président de la République a mis en avant les grands pas franchis par l'Algérie nouvelle dans divers secteurs, en dépit des critiques infondées et des tentatives de revivre dans "une époque révolue", indiquant que l'Etat était devenu fort pour "défendre le citoyen et non pour l'opprimer".

Réaffirmant son engagement à défendre la classe moyenne, qu'il a qualifiée de "base stabilisatrice" du pays, le Président Tebboune a souligné que l'Etat œuvrait à satisfaire les revendications sociales de ses citoyens avec ses propres moyens.

Le président de la République réaffirme son engagement à défendre la classe moyenne

Il a, par ailleurs, appelé les Algériens à défendre l'unité nationale, mettant en garde contre "les oiseaux de mauvais augure" qui vouent une haine à l'Algérie et qui prédisaient une explosion de la situation en Algérie, indiquant que les résidus de la Issaba (bande) tentaient, toujours, de semer l'anarchie au sein de la société à travers des fonds colossaux qu'ils utilisent dans l'espoir d'acheter les consciences.

Il a également mis en garde contre les résidus de la Issaba qui font dans la spéculation sur les prix des produits alimentaires et qui portent atteinte au pouvoir d'achat des citoyens.

Entre autres tentatives de déstabiliser le pays, le président de la République a affirmé que la thèse de l'acte criminel concernant les incendies qu'ont connus plusieurs wilayas vers la fin juillet, a été confirmée, passant en revue les mesures prises pour faire face à ce type de catastrophes, et qui ont permis de réduire le nombre de victimes ainsi que les délais d'extinction des incendies par rapport aux épreuves tragiques que l'Algérie a connu par le passé.

Il a rappelé que l'Algérie avait acquis six (6) avions, dont un seul réceptionné à ce jour, faisant remarquer qu'elle avait aussi affrété six (6) autres avions.

Face aux tentatives de déstabilisation du pays, le Président Tebboune a relevé l'impératif de réaliser l'unité nationale et de renforcer le front interne, indiquant qu'il soutenait toute initiative dans ce sens, à condition que le dénominateur commun soit "l'unité nationale et la Déclaration du 1er Novembre qui appelle à l'édification d'un Etat démocratique et social".

Dans un contexte connexe, il a appelé les partis politiques à "en finir avec les vieilles méthodes" dans l'activité partisane pour se focaliser sur l'action efficace reposant sur la mobilisation des militants au service de la patrie, annonçant la révision prochaine de la loi relative aux partis politiques.

Au volet social, le Président Tebboune s'est dit satisfait des mesures prises pour protéger le pouvoir d'achat des Algériens, lesquelles restent tout de même "insuffisantes", indiquant que l'Algérie avait franchi un pas qualitatif en matière de développement et de préservation du caractère social de l'Etat.

Rassurant, par ailleurs, que les projets de réalisation de logements se poursuivront, il a affirmé que le logement restera une priorité pour l'Etat qui l'attribuera à ceux qui le méritent vraiment.

Evoquant les projets en cours dans le domaine de l'hydraulique, il a soutenu que les stations de dessalement de l'eau de mer étaient à même d'assurer un approvisionnement régulier en eau potable pendant au moins 15 ans sans perturbation, assurant, par là même, que l'approvisionnement en eau potable figurait "en tête des priorités" des pouvoirs publics.



Président de la République: vers la réalisation de lignes ferroviaires sur environ 6.000 km en partenariat avec la Chine

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le renforcement du transport ferroviaire constituait le "meilleur garant de développement" dans le pays, notamment pour les régions du sud, ajoutant que l'Algérie lancera un programme avec des partenaires chinois pour la réalisation de lignes ferroviaires sur environ 6.000 km.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et stations de radio nationales, le président de la République a indiqué que "le renforcement du secteur ferroviaire constitue le meilleur garant de développement", soulignant que "nos amis chinois ont donné leur accord pour ce projet qui s'étendra sur environ 6.000 km".

"Nous allons examiner ensemble les études avant de lancer les travaux", a précisé le Président Tebboune, saluant l'expérience chinoise en la matière. De tels projets structurants sont de nature à "consolider l'unité et l'intégrité nationales" et permettent de "promouvoir l'investissement dans les régions les plus éloignées du pays" a-t-il expliqué, ajoutant que "la ligne ferroviaire qui arrivera jusqu'à Tamanrasset facilitera l'exploitation des mines, stimulera le commerce et créera une dynamique économique au bénéfice des citoyens".

Dans le cadre de ce programme, la "priorité absolue" sera donnée aux projets de transport du phosphate vers le port d'Annaba sur une distance de 280 km et au projet de ligne reliant la mine de Gara Djebilet à Bechar sur plus de 800 km pour le transport du minerai de fer, a précisé le Président Tebboune, insistant sur l'importance de la rapidité de réalisation.

Parmi les projets programmés dans le cadre de ce plan, le président de la République a cité le raccordement de la ville de Béchar à Adrar par une ligne ferroviaire sur une distance de près de 600 km.

Entre autres avantages du transport ferroviaire, figurent le gain de temps, la réduction de l'impact environnemental, le coût inférieur par rapport au transport routier et le désenclavement des régions traversées par les trains, a expliqué le Président Tebboune.



Président de la République : l'Algérie a franchi de grands pas dans le domaine des start-up

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Algérie avait franchi de grands pas dans le domaine des start-up, indiquant que l'objectif des pouvoirs publics constituait en la mise en place d'un climat favorisant l'émergence d'une génération d'entrepreneurs universitaires "nationalistes", capables de contribuer à la croissance économique de l'Algérie.

Lors de l'entrevue périodique avec des représentants des médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et de radio, le président de la République a expliqué que l'Algérie, qui est partie "de rien" dans le domaine des start-up, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, est aujourd'hui classée sixième ou septième en Afrique, avec environ 5000 à 6000 start-up.

Qualifiant ce nombre de "minime", le président de la République a indiqué que l'objectif était de "créer une nouvelle génération d'entrepreneurs, une génération universitaire intègre et nationaliste, laquelle mènera l'Algérie vers la mondialisation", mettant en avant les capacités dont ont fait montre ces entreprises dans le domaine des services innovants et leur contribution au développement des exportations du pays.

Une de ces start-up "a même réussi, neuf mois seulement après sa création, à exporter l'équivalent de 200 millions Usd", a fait remarquer le président de la République, assurant que les jeunes entrepreneurs "sont l'avenir du pays", en ce sens qu'ils contribuent de manière significative au développement du produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie, à la faveur des services fournis par leurs établissements.

En matière de prise en charge des start-up, le Président Tebboune a indiqué qu'un accord avait été conclu avec les autorités chinoises pour dépêcher 300 jeunes algériens propriétaires de start-up en Chine par groupes, dans le cadre de formations et pour participer à des concours, au titre d'un programme exhaustif visant à former les

porteurs de projets dans plusieurs pays, dont les Etats-Unis (Silicon Valley) et la Corée du Sud.

Répondant à une question sur l'adhésion de l'Algérie au groupe des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), le président de la République a affirmé que les membres de l'organisation n'ont pas encore tranché les critères à retenir pour accepter de nouveaux membres, ajoutant que la candidature de l'Algérie bénéficie d'un soutien au sein de ce bloc.

Il est, également, revenu sur les déclarations de la présidente de la banque des BRICS et ancienne présidente du Brésil, Dilma Rousseff, qui a estimé que l'Algérie est indispensable au groupe.

Parallèlement à son processus d'adhésion, le Président Tebboune a insisté sur l'importance de la participation de l'Algérie (avec une contribution de 1,5 milliard Usd) au capital de la nouvelle banque de développement relevant des BRICS, une banque qui "dispose de ressources financières plus importantes que la Banque mondiale".



Le phénomène de la surfacturation a sensiblement reculé ces dernières années

Le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que le phénomène de la surfacturation pour le transfert illégal des devises avait, sensiblement, reculé ces dernières années, grâce aux efforts consentis en termes de contrôle du commerce extérieur.

De 2020 à ce jour, le montant global de la surfacturation est estimé à moins de 400 millions USD, une baisse sensible en comparaison avec les années précédentes, a précisé le Président Abdelmadjid Tebboune dans son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et stations de radio nationales.

Le phénomène de la surfacturation avait pris des proportions dangereuses durant la période allant de 2009 à 2019, dépassant 30% des factures déclarées, selon des rapports d'instances internationales, a-t-il ajouté.

Le recul du phénomène de la surfacturation ces dernières années est du à l'efficacité des mécanismes de contrôle du commerce extérieur qui, auparavant, étaient absents, en plus de l'abrogation des lois ouvrant des brèches permettant des dépassements en matière d'importation.

Dans ce cadre, il a souligné que "certaines parties sont nostalgiques de cette époque qui est révolue, grâce à des hommes qui défendent le pays et les acquis du peuple".

Et d'ajouter que l'Etat demeure "aux aguets" de ces pratiques, faisant observer qu'une nouvelle approche avait été adoptée, pour traiter avec les personnes précédemment impliquées dans le phénomène de la surfacturation, celle-ci étant axée sur des compromis pour recouvrer les fonds détournés et enfin, tourner la page.

A une question sur le Haut conseil de régulation des importations, le président a souligné qu'il constituera un espace de coordination et de concertation entre les différents secteurs concernés par la régulation du domaine de l'importation, évitant les décisions individuelles qui pourraient engendrer des fluctuations sur le marché.

L'objectif est de protéger la production nationale sans créer de pénurie sur le marché, a soutenu le président de la République, soulignant que les quantités à importer seront déterminées de manière complémentaire aux quantités produites localement.

A cet égard, le président de la République a souligné l'importance de préserver les acquis réalisés dans le domaine de la production nationale, afin de préserver "l'autonomie du pays". "Nous ne recourons ni au Fonds monétaire international ni à la Banque mondiale", a-t-il souligné.

Evoquant les investissements productifs réalisés, le président de la République a cité le projet de production locale d'huile de table, premier du genre, tandis que la production de sucre à partir de matières premières produites localement sera lancée "l'année prochaine".

Après avoir rappelé l'évolution positive du climat des affaires, le Président Tebboune a indiqué que la porte de l'investissement était ouverte à ceux qui investissent avec leurs propres fonds, ou ceux qui investissent avec des fonds publics, ces derniers étant soumis à des conditions précises, soulignant que la plupart des investissements réalisés répondaient aux besoins du marché national.

COOPÉRATION DOUANIÈRE, INVESTISSEMENTS ET ADHÉSION À LA BANQUE DES BRICS : L'Inde, partenaire de taille pour l'Algérie.



L'adhésion de l'Algérie aux BRICS nécessitera d'attirer le plus grand nombre d'investisseurs des pays membres du groupe, l'Inde étant outre un potentiel partenaire de l'Algérie.

Les deux pays sont liés par des relations ayant des profondeurs notamment historiques. L'Algérie et l'Inde comptent bien booster davantage leurs relations et les consolider, notamment sur fond de la dynamique d'élargissement du groupe des Brics, à d'autres pays, dont l'Algérie.

Ainsi, après la Russie et la Chine, place à l'Inde ! Un pays qui n'a pas manqué d'afficher son souhait de voir l'Algérie, rejoindre les Brics, aux regards de ses potentialités, son rôle incontournable, sur le bassin méditerranéen, la région nord-africaine, sur le continent ainsi que sur la scène internationale. Et c'est par l'entremise de son ambassadeur à Alger, Gaurav Ahwalia, que l'Inde a fait un pas conséquent dans la consolidation des relations bilatérales entre les deux pays. Reçu mercredi par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, le diplomate indien a exprimé la volonté de l'Inde « d'insuffler un nouveau dynamisme à la coopération avec l'Algérie et ce, à travers un nouveau partenariat gagnant-gagnant, valorisant les différents domaines de coopération économique et financière ».

Pour sa part, le ministre algérien a exprimé le souhait de voir un engagement « plus significatif » des entreprises indiennes en Algérie, particulièrement à la faveur du cadre juridique qui sera mis en place, afin d'améliorer le climat des affaires et renforcer l'attractivité du pays aux investissements directs étrangers ». Autre souhait exprimé par Laâziz Faïd, de « mettre à profit cette rencontre, en prévision de la demande exprimée par l'Algérie pour son adhésion à la nouvelle banque de développement (NDB) des BRICS ».

« L'Algérie compte sur l'appui de l'Inde », a ainsi signifié le ministre algérien à son interlocuteur, notamment après la diffusion de certaines informations faisant état de la résistance de l'Inde à l'élargissement du groupe des Brics, une rumeur que le porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères, Arindam Bagchi, a totalement réfuté. « Nous aborderons cela avec un esprit ouvert et une perspective positive. Nous avons

vu des spéculations sans fondement selon lesquelles l'Inde aurait des réserves à l'égard de l'expansion. Ce n'est tout simplement pas vrai », a-t-il affirmé. Durant cette rencontre, il a été convenu de « renforcer l'arsenal juridique régissant la coopération bilatérale à travers notamment, permettant d'établir un accord sur la non double imposition, une convention de coopération douanière, et ultérieurement un accord sur la promotion et la protection réciproques des investissements ». En outre, les deux parties se sont accordées à « amorcer un processus de rencontres entre les opérateurs économiques des deux pays », afin d'« hisser la coopération entre les deux pays vers un partenariat renforcé mutuellement bénéfique ».



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE OPÈRE UN MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES PRÉSIDENTS DE COURS ET DES PROCUREURS GÉNÉRAUX : 18 promotions, 10 mutations et 7 fins de fonction

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de Justice, a indiqué jeudi un communiqué de la Présidence de la République.

« Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment les articles 92 et 181, et de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, et après consultation du Conseil supérieur de la magistrature, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice. Le mouvement porte sur la mutation de quatre présidents de Cours de Justice et de six procureurs généraux, la promotion de dix-huit juges au poste de président de cour ou de procureur général et la fin de fonction pour sept présidents de Cour et neuf procureurs généraux ». Ce mouvement vise à dynamiser le fonctionnement des juridictions et à améliorer la qualité de leur rendement à travers la nomination de compétences judiciaires qui ont fait leurs preuves dans la magistrature. Le mouvement des présidents de Cours est comme suit : Cour de Laghouat: Abderrahmane Rahmani. – Cour de Blida: Kamel Ghazali. – Cour de Tizi-Ouzou: Mohamed Guerouabi. – Cour d'Alger: Douniazad Guellati. – Cour de Sétif: Kamel Hadj Mihoub Sidi Moussa. – Cour de Annaba: Slimane Hammoudi. – Cour de Guelma: Mahmoud Azioune. – Cour d'El-Bayadh: Zoheïr Nemmiche. – Cour de Bordj Bou Arrerridj: Abderrezak Zareb. – Cour d'El-Tarf: Rédha Saâdi. – Cour d'El-Oued: Mourad Ben Idriss. – Cour de Souk Ahras: Samir Hamali. – Cour de Relizane: Djillali Bouterfas. Concernant les procureurs généraux près les Cours de Justice: – Cour de Chlef: Mohamed Maâtallah. – Cour de Biskra: Djamel Eddine Zidani. – Cour de Tlemcen: Ahmed Djelloul Lahcène. – Cour d'Alger: Lotfi Boudjemâa. – Cour de Jijel: Mabrouk Boumâali. – Cour de Guelma: Larbi Akrouf – Cour de M'sila: Fayçal Bendaâs. – Cour de Ouargla: Aziz Zaïm. – Cour d'Oran: Nouredine Mahboubi. – Cour d'El-Bayadh: Youcef Aziria. – Cour d'Illizi: Zine Djellab. – Cour d'El-Tarf: Mohcène Chakhab. – Cour de Tissemsilt: El-Hadj D'chira. – Cour de Aïn Témouchent: Abdelkader Ilkroudar. – Cour de Relizane: Omar Guennaoui , précise le communiqué.

Climat d'investissement en Algérie Les Américains sous le charme.

Les Américains sous le charme Le rapport US tord le cou aux idées reçues sur l'Algérie.

L'acte d'investir en Algérie présente des opportunités pour les opérateurs étrangers. Le constat est établi par le Département d'État américain qui vient de mettre en avant les avantages de l'environnement d'investissement en Algérie. Ce qui est de nature à rassurer les potentiels investisseurs étrangers. Et à faire changer d'avis à ceux qui seraient attentifs aux discours qui font état d'un environnement hostile à l'acte d'investir en Algérie.

En effet, le rapport annuel du département US sur le climat des investissements à travers le monde en 2023 tord le cou aux idées reçues sur l'Algérie. Il énumère plus tôt les facteurs d'attractivité, tout en exposant les opportunités d'y investir pour les entreprises américaines. Dans son appréciation, le rapport US se réfère à trois lois essentielles. Il s'agit du Code de l'investissement, la loi de finances en vigueur et la loi sur les hydrocarbures de 2019.

Sur cette dernière, le rapport ne tarit pas d'éloges. «L'Algérie a adopté une nouvelle loi sur les hydrocarbures en améliorant les conditions fiscales et la flexibilité des contrats pour attirer de nouveaux investisseurs étrangers», est-il écrit dans le rapport. Ce texte a encouragé les grandes compagnies pétrolières internationales à signer des partenariats avec Sonatrach, est-il relevé dans le même rapport. Cette attractivité ne se résume pas au secteur stratégique des hydrocarbures. Il concerne tous les secteurs. «Il existe des opportunités commerciales dans presque tous les secteurs, y compris l'agro-industrie, les biens de consommation, les énergies conventionnelles et renouvelables, les soins de santé, les mines, les produits pharmaceutiques, l'énergie, le recyclage, les télécommunications et les transports», fait observer le rapport US. Ce dernier cite d'autres facilitations dont peuvent bénéficier des investisseurs étrangers. «Les entreprises qui mettent en place des opérations de fabrication locales peuvent recevoir l'autorisation d'importer des matériaux que le gouvernement n'approuverait pas autrement pour l'importation si l'importateur peut montrer que les matériaux seront utilisés dans la production locale», est-il souligné dans le même rapport. À propos de la règle dite 51/49%, le rapport a considéré que les autorités algériennes ont défendu cette réglementation «nécessaire» pour des objectifs clairs. Il s'agit d'empêcher la fuite des capitaux, protéger les entreprises algériennes et fournir aux entreprises étrangères une expertise locale. Le document a évoqué les incitations accordées aux investisseurs. Il s'agit, notamment de l'exonération des droits de douane pour tous les intrants de production importés, l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour tous les biens et services importés qui entrent directement dans la mise en oeuvre du projet d'investissement. Il y a aussi la réduction de 90% des charges locatives pendant la construction et une exonération de 10 ans sur les taxes foncières. Les investisseurs bénéficient également

d'une exonération de trois ans des impôts sur les sociétés et les activités professionnelles et d'une réduction de 50% pendant trois ans sur les charges locatives après l'achèvement des travaux. Autant de mesures qui donnent lieu à un environnement attractif à l'investissement, selon le rapport US. Ce dernier conforte le plaidoyer du chef de l'État et des représentants du gouvernement. Au Forum d'affaires algéro-russes de Saint-Pétersbourg, le président Tebboune a mis en avant les avantages qu'offre le climat des affaires en Algérie. Pour sa part, le Premier ministre a mis en exergue, en marge du dernier Sommet USA - Afrique, l'attractivité de l'investissement et le nouveau climat des affaires en Algérie et les avantages qu'il offre. À l'évidence, les réformes engagées dans les textes, notamment pour ce qui est de l'investissement étranger, n'ont pas laissé de marbre le gouvernement US. Ce qui est de bon augure pour l'acte d'investir en Algérie. Et qui conforte l'État dans ses ambitions. Y compris celle d'intégrer le club des Brics en tant que pays observateur dans une première étape. Cette ambition semble faire des mécontents dans le voisinage immédiat de l'Algérie.

Ces parties ont eu l'impudence d'interroger la porte-parole de la Maison-Blanche sur ce que penseraient les USA sur la demande algérienne d'adhérer aux Brics. «L'Algérie fait partie de nos partenaires. (...) nous ne demandons pas à nos partenaires de choisir entre les USA et les autres pays», a réagi la responsable US.



Il a rencontré des journalistes de la presse nationale Le président Tebboune évoque les questions de l'heure.

Le chef de l'état a rendu hommage aux victimes des feux de forêt qui ont touché dernièrement certaines régions du pays.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a accordé une entrevue périodique aux représentants des médias nationaux, qui a été diffusée, hier soir à 21h00, sur les chaînes de télévision et de radio nationales. Lors de cette entrevue, le président Tebboune a évoqué plusieurs questions nationales, régionales et internationales. Le président de la République a évoqué plusieurs questions nationales, régionales et internationales. Lors de cette entrevue périodique, le président Tebboune a rendu hommage aux victimes des feux de forêt qui ont touché dernièrement certaines régions du pays, déclarant: «Je rends hommage aux victimes des incendies, qui sont des martyrs. Paix à leurs âmes.» «Nous avons réceptionné un gros avion de lutte contre les incendies et affrété six autres avions avant même le début de ces feux», outre «le renforcement des équipements de la Protection civile, ce qui a permis d'éteindre ces incendies en 24 heures dans certains endroits, et en 72 heures dans d'autres régions», a-t-il ajouté. S'agissant de l'approvisionnement en eau, le président Tebboune a indiqué que la

production de l'eau en Algérie «atteindra, après l'achèvement de la réalisation des stations de dessalement programmées, l'équivalent de 1,4 milliard m³», ajoutant que l'Algérie devient, de ce fait, «le premier pays africain et le troisième pays arabe à produire de l'eau en utilisant la technique de dessalement de l'eau de mer». Par ailleurs, le président de la République a affirmé que les programmes de logements «ne s'arrêteront pas», réitérant son engagement de parachever la réalisation des projets ferroviaires. «Nous avons contacté nos amis chinois pour nous engager avec eux dans un programme ambitieux», a-t-il dit. Au plan international, le président Tebboune a réaffirmé la nécessité du retour à la légitimité constitutionnelle au Niger et de prôner une solution pacifique à la crise dans ce pays, ajoutant: «Nous sommes prêts à aider le Niger, si on nous le demande.» À une question sur sa visite en France, le président de la République a répondu: «Notre visite en France est toujours d'actualité. Nous attendons le programme de la visite de la part de la Présidence française.» Nous reviendrons en détail sur cet entretien dans notre édition de demain.



Comment l'Algérie a réuni les facteurs d'attractivité Un long et difficile parcours

Près de 3.000 dossiers d'investissement susceptible de créer plus de 72.000 emplois en dix mois.

Sur les 23 dernières années, l'économie nationale a tenté à plusieurs reprises un décollage qui la sortirait de la sphère de la rente vers celle de la productivité effective. Négativement impactée par la décennie noire qui, en plus d'avoir empêché un développement normal des infrastructures de base nécessaires à tout essor économique, a même détruit le potentiel industriel et largement dégradé les capacités agricoles du pays. À cette double peine, il fallait aussi ajouter un niveau d'endettement paralysant et des recettes financières chétives pour cause de baisse des cours du pétrole. Cette image de l'Algérie du début du XXI^e siècle, l'éloignait de toute aspiration à être un centre attractif d'investissement. Le pays ne figurait sur aucune tablette. Pour donner de la visibilité au pays, le travail a commencé par le remboursement anticipé de la dette extérieure, suivi par un grand chantier de rattrapage en matière d'investissement dans les infrastructures de base. Cette oeuvre, essentielle pour l'attractivité du pays, s'est faite en parallèle d'un immense investissement social. Il fallait réaliser des millions de logements, d'hôpitaux, d'écoles et d'universités. Dans son choix de développement, l'Algérie met le citoyen en priorité. Cette manière d'agir permet à la société de profiter quasi instantanément de toute aisance financière du pays, mais maintient paradoxalement l'économie dans un état rentier, dépendant presque intégralement des recettes pétrolières. L'Algérie a fonctionné sur ce modèle durant une vingtaine d'années, connaissant des hauts et des bas, suivant le cours du Brent, mais avec un impact

nettement moins douloureux que celui vécu en 1986, au premier crash pétrolier. Et pour cause, la double baisse des prix de l'or noir en 2014 et en 2020 ont, certes, impacté la vie des Algériens, mais pas au point de plonger le pays dans la crise. Cela est d'autant plus vrai que les premières actions initiées par le président Tebboune en faveur du pouvoir d'achat, l'ont été à partir de 2020. Baisse de l'IRG, relèvement du point indiciaire, revalorisation des retraites, réalisations de logements... Bref, l'Algérie a poursuivi son action sociale, tout en lançant des réformes structurelles dédiées à l'amélioration du climat des affaires. En novembre 2022, le guichet unique destiné à recevoir les dossiers d'investissement est ouvert, conformément au nouveau Code des investissements promulgué quelques semaines auparavant et qui apporte une révolution en matière de lutte contre la bureaucratisation. Ce pas de géant dans la concrétisation du programme présidentiel dans son volet économique est appuyé par une politique de numérisation à pas forcé de toutes les administrations liées à l'investissement. Moins d'une dizaine de mois après son lancement l'Agence algérienne de la promotion des investissements a validé près de 3 000 dossiers d'investissement susceptible de créer plus de 72 000 emplois. Le signal est d'autant plus fort que la grande majorité de ces investissements émanent du capital national. Preuve d'une dynamique interne qui se trouve être un véritable appel d'air pour les porteurs de projets internationaux, intéressés par les avantages comparatifs qu'offre la législation algérienne. L'intérêt des Américains est un autre signe de la réussite de ce long processus qui permet, au final, l'émergence de l'économie nationale, sans appauvrir la société, comme ce fut le cas sous d'autres cieux.



Fraude, surfacturation...

Le Président sonne le glas des importations sauvages

Le décret présidentiel portant création du Haut Conseil de régulation des importations et fixant sa composante et ses missions a été publié au dernier numéro (49) du Journal officiel (JO). Il s'agit du décret présidentiel N°23-284 du 1er août 2023 portant création du Haut Conseil de régulation des importations et fixant sa composante et ses missions. La promulgation et la publication de ce texte sont annoncées alors que le nouveau système d'information des douanes est opérationnel et est généralisé à tous les postes et bureaux douaniers. Rappelons que ce système d'information dont l'architecture a été façonnée par des experts algériens et coréens, contribue dans une large mesure à faciliter les opérations de dédouanement à travers la réduction des délais et des coûts, en sus de la sécurisation des données relatives au commerce extérieur, tout en conférant davantage de transparence et d'efficacité aux moyens de lutte contre la fraude. Il est, désormais, adossé à la loi. En l'occurrence le décret présidentiel portant création du Haut Conseil de régulation des importations. Selon l'article 1 de ce décret, signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, «il est créé auprès du Premier ministre ou du chef du gouvernement, selon le cas, un Haut Conseil de régulation des

importations». Le conseil, présidé par le Premier ministre ou le chef du gouvernement, selon le cas, est composé des ministres des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, de l'Agriculture et du Développement rural, de la Justice, des Finances, de l'Énergie et des Mines, de la Numérisation et des Statistiques, de la Poste et des Télécommunications, du Commerce et de la Promotion des exportations, des Transports, du Tourisme et de l'Artisanat, de l'Environnement, de la Pêche et des Productions halieutiques, et du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du président du Conseil national économique, social et environnemental, du Gouverneur de la Banque d'Algérie, du directeur général des douanes et du président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers», lit-on dans le décret. Le conseil «peut consulter tout organe et/ou toute personne susceptible de l'éclairer dans ses travaux». Assurément, ce décret sonne le glas de l'importation sauvage avec son corollaire de fléaux, dont le phénomène de surfacturation et autres infractions douanières. Le secrétariat de ce conseil est assuré par les services du ministère chargé du Commerce et de la Promotion des exportations, note le document, précisant que le secrétariat du conseil «est chargé de veiller à la préparation des réunions et à l'élaboration de l'ordre du jour et d'assurer la continuité des activités du conseil». La balance commerciale sera surveillée comme le lait sur le feu, notamment au volet des importations, car en ce qui concerne les missions, le conseil est chargé de déterminer et d'orienter la politique appliquée en matière de régulation des importations.



Gisement de fer de Ghar Djebilet, mine de zinc d'Amizour, de phosphate de Bir El Ater à Tébessa...

Algérie : terre d'investissements.

Le pays s'affirme comme étant une destination appréciée, voire recherchée par les entreprises ambitionnant de s'y installer pour s'associer à des projets d'envergure mondiale.

L'Algérie c'est de l'or en barre. Depuis que les pouvoirs publics ont pris le taureau par les cornes pour la doter d'un modèle économique créateur de richesses à côté de son puissant secteur pétro-gazier, «bras armé» de son économie doté de potentialités qui lui ont conféré une stature internationale, les investissements étrangers sont devenus une priorité. Sans tambour ni trompette, le pays s'affirme comme étant une destination

appréciée voire recherchée par les hommes d'affaires et entreprises ambitionnant de s'installer à travers le territoire national pour s'associer à des projets d'envergure mondiale pour bon nombre d'entre eux.

Forces de frappe

L'Algérie recèle des ressources, des richesses inouïes qui de surcroît offrent des opportunités d'investissements de premier plan. Ce que le président de la République a mis en exergue dès la seconde année de son mandat. Du jamais-vu depuis l'indépendance. Sous son ère, de nombreux grands projets stratégiques ont été lancés. La dépendance quasi totale de l'économie nationale à la rente pétrolière «est fatale pour l'intelligence et l'esprit d'initiative», avait déclaré le président de la République. Une onde de choc! Le train de la renaissance économique sera lancé. Le nouveau chef de l'État initiera au mois d'août 2020, le Plan de relance économique et une Conférence nationale sur la start-up au début du mois d'octobre de la même année. Deux évènements qui annonceront la fin du règne de la rente pétrolière. Elle sera marquée par l'ouverture de la piste minière, celle du gisement de fer de Ghar Djebilet, notamment qui doit consacrer le nouveau modèle économique vers lequel tend le pays. Une conférence nationale sur la relance industrielle sera organisée aussi du 4 au 6 décembre 2021, avant que le président de la République ne décrète 2022 «année économique». Autant d'étapes qui précéderont la tournée remarquable du président de la République qui le mènera de Russie en Turquie en passant par le Qatar et la Chine. À chacune de ses escales, il mettra en avant les opportunités d'investissements exceptionnels qu'offre le pays. L'Algérie, désormais, présente des opportunités avérées exceptionnelles en matière d'investissements. Un «étendard déployé» depuis la visite d'État de cinq jours effectuée par le premier magistrat du pays en Russie. «L'Algérie connaît, aujourd'hui, une renaissance économique sans précédent engagée à une vitesse supérieure afin de rattraper le temps perdu et les opportunités d'investissement avec nos amis, avec l'Afrique et la région de la Méditerranée», avait déclaré Abdelmadjid Tebboune le 14 juin dernier lors de l'ouverture des travaux du Forum économique algéro-russe, soulignant l'existence de «1 450 projets industriels en cours de réalisation». Certains projets, et non des moindres, constituent des «forces de frappe» incontestées du modèle économique qu'espère s'offrir le pays. On peut citer, entre autres, la réalisation du port d'El Hamdania à Cherchell, les gisements de fer de Ghar Djebilet, de la mine de zinc d'Amizour à Béjaïa, de phosphate de Bir El Ater à Tébessa, de l'ouverture de la piste minière en général. Le gisement de fer de Ghar Djebilet, est une des locomotives du Plan de relance économique dont les contours ont été esquissés au mois d'août 2020. Un choix qui s'est imposé au vu de ses réserves estimées à 3,5 milliards de tonnes, mais aussi parce qu'il donne un nouveau cap à l'économie nationale. Pour ce qui est de l'exploitation de ce géant minier, une convention de partenariat a été signée, le 24 juin dernier au siège de

la wilaya de Tindouf, entre l'Entreprise nationale de fer et de l'acier (Feraal) et le consortium chinois CMH.

Ghar Djebilet et El Hamdania

Elle a pour objectif de créer deux sociétés mixtes algéro-chinoises. La première pour l'exploitation de la mine de Ghar Djebilet à Tindouf, et la seconde pour la réalisation d'un complexe de transformation des minerais de fer de la mine de Ghar Djebilet en matériaux semi-finis (dalles), dans la wilaya de Béchar. Cet accord vise à extraire 2 millions de tonnes de minerai de fer par an à partir de la mine de Ghar Djebilet-Ouest à l'horizon 2026, avant d'atteindre une capacité d'extraction annuelle de 50 millions de tonnes de minerai de fer à l'horizon 2040. La réalisation du port d'El Hamdania est un des projets phares, qui a causé d'énormes préjudices financiers au pays. Le président de la République a décidé de le remettre en chantier sur des bases saines. D'après sa fiche technique d'origine, le projet du port-centre d'El Hamdania figurait parmi les plus importantes infrastructures maritimes de la région méditerranéenne et du continent africain. En vertu d'un protocole d'entente conclu le 17 janvier 2016, ce mégaport devait être réalisé par une société de droit algérien composée du Groupe public des services portuaires et de deux compagnies chinoises: Cscec (China state construction corporation) et Chec (China Harbour engineering company). Son coût a été estimé à 3,6 milliards de dollars et son financement devait être effectué dans le cadre d'un crédit chinois à long terme. Pour ce qui est du projet de phosphate intégré qui permettra à l'Algérie d'être l'un des principaux pays exportateurs mondiaux d'engrais et de fertilisants, quatre partenaires se sont associés pour le sortir de terre: les groupes algériens Asmidal (filiale de Sonatrach) et Manadjim El Djazaïr (Manal) d'une part, et les sociétés chinoises «Wuhuan» et «Tian'an» d'autre part. Cette infrastructure de pointe doit permettre la production de 5,4 millions de tonnes d'engrais par an et générer quelque 6 000 emplois directs et 24 000 emplois indirects. Une enveloppe financière qui peut atteindre jusqu'à 7 milliards de dollars lui sera consacrée. Le coût de ses infrastructures connexes doit se situer entre 5 à 6 milliards de dollars. À côté du gisement de zinc et plomb d'Amizour (Béjaïa). Un projet structurant qui doit l'ériger en pôle industriel et permettre au pays de se placer parmi les principaux producteurs mondiaux de ces ressources.



Entretien de Tebboune avec des médias: Visite en France, incendies, Niger

Lors de sa rencontre périodique avec des représentants de médias nationaux, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a abordé un certain nombre de dossiers et de

questions d'intérêt national, régional et international.

Le chef de l'Etat a affirmé que sa visite en France «est toujours d'actualité». «Nous sommes en attente du programme de la visite de la part de la présidence française », a déclaré le chef de l'Etat. Prévues initialement les 2 et 3 mai dernier, cette visite avait été reportée, «d'un commun accord» à la deuxième quinzaine du mois de juin, avant d'être ajournée.

En ce qui concerne les récents incendies qui ont touché un certain nombre de wilayas du pays, le président Tebboune a rendu hommage aux martyrs des incendies, notant que l'Algérie a «reçu un avion géant de lutte contre les incendies et a affrété 6 autres avions afin de faire face aux incendies, sans parler des renforts apportés aux équipements de la protection civile». «En seulement 72 heures, nous avons réussi à circonscrire tous les incendies», a-t-il souligné.

Le président a également abordé les programmes de logement «qui ne s'arrêteront pas», a-t-il affirmé, ajoutant par ailleurs que l'Etat «s'est engagé à achever les lignes de chemin de fer », révélant que des «contacts sont en cours avec nos amis chinois afin d'entamer avec eux un programme des plus ambitieux en matière de rail».

Le chef de l'Etat a déclaré que « l'Algérie est devenue la première en Afrique et la troisième dans le monde arabe dans la production d'eau en utilisant la technologie de dessalement de l'eau de mer, soulignant que la production d'eau atteindra un milliard 400 millions de mètres cubes par jour avec l'achèvement des usines de dessalement en cours de réalisation.

Le président de la République a également évoqué la situation politique au Niger après le coup d'Etat militaire survenu la semaine dernière. À cet égard, le président de la République a déclaré : «La légitimité constitutionnelle doit être rendue au Niger. Nous appelons à une résolution pacifique de la crise dans le pays. Nous sommes également disposés à apporter notre aide à ce pays frère», a déclaré le chef de l'Etat.



L'Algérie candidate: L'Inde dément toute opposition à l'élargissement des BRICS

Cité par Spoutnik, une agence de presse russe, un porte-parole du ministère indien des Affaires étrangères, Arindam Bagchi, a déclaré que son pays «ne s'oppose pas à l'élargissement du groupe «BRICS»» démentant ainsi des informations publiées par l'agence Bloomberg attribuant à l'Inde la volonté de s'opposer à toute nouvelle adhésion à cette organisation composée jusqu'à présent de cinq pays. Selon Spoutnik, «lors de la conférence de presse hebdomadaire du ministère, le porte-parole du gouvernement

indien a répondu à une question sur un article de l'agence américaine «Bloomberg», dans lequel il est question de la probable opposition de l'Inde à l'adhésion de nouveaux pays aux «BRICS», «par crainte que la Chine n'exploite le groupe pour servir ses intérêts». Le porte-parole a expliqué que les pays membres du groupe (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) discutent en interne «des cadres, des normes et des procédures d'élargissement du groupe», et c'est sur la base de «consultations et d'accords adéquats» entre ces pays, «que l'Inde traite cette question avec un esprit ouvert et un comportement positif, et que les spéculations sur les réserves de l'Inde à l'élargissement sont incorrectes». De son côté, l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Moscou a expliqué que les critères d'adhésion aux BRICS «doivent être déterminés collectivement».

La publication rappelle que le groupe BRICS a annoncé en 2022 son intention d'augmenter le nombre d'États membres dans le but de rendre le groupe plus inclusif. Depuis, pas moins de 19 pays ont exprimé leur souhait de rejoindre le bloc économique, dont l'Argentine, l'Iran, l'Algérie, la Tunisie, Turquie, Arabie saoudite et Égypte. Toujours à propos de l'élargissement du groupe des «BRICS», rappelons également que le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a déclaré le 3 août qu'il soutenait que davantage de pays rejoignent cette organisation. Selon «AfricaNews», les commentaires de M. Lula sont intervenus après des informations faisant également état du refus du Brésil de l'élargissement du groupe. «Nous allons discuter de l'entrée de nouveaux pays, s'ils respectent les règles que nous sommes en train d'établir», a expliqué le président Lula. A noter que le prochain sommet des «BRICS» se tiendra du 22 au 24 août à Johannesburg (Afrique du Sud). Seront présents les dirigeants de la Chine, de l'Inde, du Brésil et de l'Afrique du Sud, alors que la Russie sera représentée par son ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, alors que le Kremlin a annoncé la participation du président russe, Vladimir Poutine, via la technologie vidéo.



Pétrole : Les prix au plus haut en près de trois mois.

Les cours du pétrole ont poursuivi leur hausse poussés par l'offre restreinte, l'Arabie saoudite ayant prolongé sa réduction unilatérale de production jusqu'en septembre, et la Russie lui ayant emboîté le pas. Le recul du billet vert a aussi aidé les cours du brut, qui s'échange en dollars.

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, a pris 1,29% à 86,24 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en septembre, a gagné 1,55% à 82,82 dollars. Portés par l'extension des coupes de production de l'Arabie Saoudite et de la Russie, les cours du brut ont ainsi effacé

leurs baisses du milieu de semaine pour s'afficher au plus haut depuis près de trois mois, ont estimé des analystes.

L'Arabie saoudite va prolonger d'un mois la réduction de sa production de pétrole d'un million de barils par jour entamée en juillet. Cette mesure pourrait encore être « prolongée » au-delà de cette période, voire « prolongée et renforcée », selon le ministère saoudien de l'Energie dans un communiqué. La Russie a ensuite emboîté le pas au Royaume. Le vice-Premier ministre Alexandre Novak a ainsi assuré que son pays allait réduire ses exportations de 300.000 barils par jour en septembre.

Ces prolongations des coupes volontaires de production sont intervenues avant la réunion du comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et leurs alliés (Opep+) vendredi. Celui-ci a recommandé de maintenir la stratégie actuelle de réduction de la production jusqu'à fin 2024. A cela s'ajoute la chute record des stocks américains de pétrole brut, ont rappelé les analystes, alors que les réserves commerciales aux Etats-Unis ont diminué de 17 millions de barils, selon les données hebdomadaires publiées par l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA) pour la semaine achevée le 28 juillet.



Entreprises arabes les plus influentes : Forbes classe Cevital dans le Top 100

Le média économique international Forbes a classé le groupe Cevital dans le Top 100 des entreprises familiales arabes les plus influentes dans le monde. Le groupe qui a mis en place une stratégie de développement polyvalente et qui a diversifié ces dernières années ses investissements en inaugurant notamment fin mai dernier le complexe de trituration des graines d'oléagineuses à Béjaïa se positionne à la 25e place dans le classement Forbes Top 100 Arab Family Businesses 2023.

Ce classement met en évidence l'importance croissante des entreprises familiales dans le paysage économique de la région arabe. Ces entreprises jouent un rôle crucial dans la création d'emplois, la stimulation de la croissance économique et le développement durable des pays de la région MENA (Moyen Orient–Afrique du Nord). Dix entreprises activant essentiellement dans les services financiers, l'immobilier et la distribution se partagent les dix premières places.

Ces groupes sont originaires de l’Egypte (1), des Emirats arabes unis (4), d’Arabie Saoudite (4), du Qatar (1). Arrive en pole position, l’Egyptien Mansour Group, l’un des plus grands conglomérats du pays, actif dans l’automobile, la distribution, l’immobilier et la finance. La dixième position est revenue au qatari Al Faisal Holding, spécialisé dans l’immobilier, l’hôtellerie, les services et l’éducation.



Abdelmadjid Tebboune : « Notre demande d’adhésion aux BRICS n’a pas encore reçu de réponse »

Le président de la République, lors de sa rencontre cyclique avec la presse ce samedi-soir, n’a pas manqué de revenir sur ses deux précédentes visites en Russie et en Chine, confirmant au passage le retour en force de la diplomatie algérienne, en train d’évoluer désormais dans la cour des grands.

Avec le président chinois, par exemple, l’entente a été totale et parfaite. Pékin a mis en avant son engagement en faveur du développement économique et technologique de l’Algérie. Quant à la demande d’adhésion de l’Algérie aux BRICS, le président Tebboune rappelle que la décision finale n’a pas encore été prise.

Reste à relever que Moscou, Pékin et Pretoria sont d’ores et déjà favorables. L’ex-présidente brésilienne Dilma Rousseff a elle aussi exprimé la nécessité pour son pays de répondre favorablement à la demande de l’Algérie. S’agissant de la visite d’Etat en France, celle-ci ne doit seulement pas se transformer en un « circuit touristique ».

Alger s’impose face à Paris, et refuse catégoriquement de s’en laisser conter, à la grande satisfaction de tous les patriotes algériens.



Tebboune : « des représentants de startups seront envoyés en Chine et en Corée de sud.

Le président de la République a affirmé, lors de sa rencontre périodique avec les médias, que l’objectif de son gouvernement mise sur la reconstruction de l’économie nationale pour qu’elle soit plus forte, plus complémentaire.

Au sujet des startups, le Chef de l'Etat précise qu'il s'agit de l'avenir. Rappelant que l'Algérie était la dernière en Afrique dans ce domaine, M. Tebboune précise que nous disposons entre 5000 à 6000 startups, un chiffre qu'il qualifie d'insuffisant, mais assure que de nos jours l'Algérie est passé à la 6e place continentale.

Dans le même registre, le président affirme que « bois voulons créer une nouvelle génération d'entrepreneurs universitaires, nationalistes, honnêtes ».

Et annonce que 300 représentants de startups seront envoyés en Chine et en Corée de sud sous forme de promotions pour bénéficier du savoir faire de ces deux pays.

Et indique que l'Etat peut même accorder l'autorisation d'importer du matériel nécessaire à la création des entités. Aux yeux de M. Tebboune, ces startups vont améliorer le PIB de façon impressionnante.

Sur ce sujet, il précise que la numérisation jouera un rôle important dans cette optique. Un haut commissariat à la numérisation, promet le Président, sera créé au niveau de la présidence.



عزل التعاملات "الحلال" والتمويل بنقرة زر ودعم هامش السكن

هذا جديد الصيرفة الإسلامية بعد 3 سنوات من إقرارها

بعد 3 سنوات من إطلاقها رسميا شهر أوت 2020، دخلت الصيرفة الإسلامية في الجزائر مرحلة جديدة، تضمن أكثر استقلالية للأموال المودعة في حسابات إسلامية عن تلك الكلاسيكية، عبر استحداث مديريات خاصة للصيرفة الإسلامية بكافة البنوك العمومية، والشروع في فتح وكالات مستقلة، مع التحضير لاستحداث بنوك إسلامية حصرية، وفقا لما يتضمنه القانون النقدي والمصرفي الجديد أي ضمان عزل الأموال المطابقة للشريعة عن الأموال الكلاسيكية بنسبة مائة بالمائة.

كما تقترح البنوك خدمات إسلامية رقمية تتيح فتح الحساب أو اقتناء المنتج بنقرة زر والحصول على موافقة البنك للتمويل في ظرف 5 أيام كأقصى حد، في انتظار الإعلان عن تخفيض جديد لهامش الربح لاقتناء السكنات، يتم وضع رتوشاته الأخيرة من طرف السلطات وسيضمنه مرسوم تنفيذي سيصدر قريبا.

وتكشف أمينة عثمانية رئيسة قسم الصيرفة الإسلامية بالبنك الوطني الجزائري، وهو أول بنك عمومي أطلق المنتجات المطابقة للشريعة رسميا في السوق، عن تحقيق نتائج ممتازة للمالية الإسلامية، بعد 3 سنوات من إطلاقها، بتاريخ 4 أوت 2020، حيث يقترح البنك الوطني الجزائري اليوم 15 منتجا للأفراد والمؤسسات تشمل الاستغلال في انتظار موافقة بنك الجزائر على منتجات أخرى ستوجه حصريا لتمويل الاستثمار.

وتؤكد عثمانية في تصريح لـ"الشروق"، أن الصيرفة الإسلامية تشهد طلبا متزايدا من طرف الزبائن، خاصة الفئة الراضية للتعاملات بالفائدة بسبب الربا، مشددة على أنه من بين العوامل التي تثبت نجاح الصيرفة الإسلامية في الجزائر مساعي البنوك لتوسيع شبكتها إما عبر الشبايك والنوافذ أو الوكالات المستقلة، وحتى من خلال التحضير لإطلاق بنوك إسلامية متخصصة وفق ما يتضمنه القانون النقدي والمصرفي الجديد.

وتقول ممثلة البنك الوطني الجزائري إن القانون الجديد أسس لصيرفة إسلامية جديدة أكثر استقلالية عن التعاملات البنكية الكلاسيكية، وتتيح إمكانية تشييد بنوك مستقلة ووكالات خاصة، مؤكدة أن البنك الذي تمثله، أسس مديرية خاصة للصيرفة الإسلامية لضمان فصل الأموال الإسلامية عن الكلاسيكية، كما تفتح السلطات اليوم إمكانيات

كبرى للتكوين في الصيرفة الإسلامية، عبر استحداث تخصصات بنكية مطابقة للشريعة، بالمدارس العليا ومعاهد البنوك.

ويحصى البنك الوطني الجزائري، حسب عثمانية 10 وكالات مخصصة حصريا للصيرفة الإسلامية و68 شباكا، مع منتجات مختلفة للإيجارة والمرابحة في انتظار الإفراج عن صيغ جديدة للبناء، في حين سبق أن كشف المدير العام للبنك الوطني الجزائري محمد لمين لبو خلال زيارة قادته إلى ولاية برج بوعريبيج أن الصيرفة الإسلامية حققت مدخرات على مستوى البنك إلى غاية شهر جويلية المنصرم عادت 29 مليار دينار، أي 2900 مليار سنتيم، مع العلم أن آخر حصيلة أعلنت عنها الحكومة للصيرفة الإسلامية شهر مارس المنصرم والتي شملت البنوك العمومية والخاصة بلغت 38 ألفا و600 مليار سنتيم. ومن بين المزايا التي تتيحها الصيرفة الإسلامية إمكانية طلب التمويل أو الإدخار من المنزل عبر الأنترنت على سبيل المثال لـ15 منتجا أطلقتها البنك الوطني الجزائري، حيث يستفيد الزبون من التمويل في ظرف 5 أيام كأقصى حد إذا كان ملفه كاملا، كما لا يشترط على الزبون فتح حساب خاص بالبنك الوطني الجزائري الذي أبرم اتفاقات مع بعض الشركاء، تقول عثمانية، ليتمكن من تمويل مرابحة عتاد معين أو إيجارة للزبون، واقتطاع الأقساط من حسابه لدى جهة أخرى، وهي أحد التسهيلات المتاحة أمام الراغبين في الاستفادة من تمويلات الصيرفة الإسلامية. وبخصوص تمويل المركبات، أوضحت المتحدث أن البنك الوطني الجزائري يُتيح نوعين من التمويلات للمركبات، وهي إما الإيجارة المنتهية بالتمليك للمهنيين، حيث يُموّل البنك 70 بالمائة من سعر السيارة، ويدفعه الزبون في ظرف 5 سنوات، ويتعلق الأمر بالسيارات النفعية، سواء المستوردة أو المحلية، أما الصنف الثاني فهو المرابحة، حيث يظل الزبائن ينتظرون الشروع في بيع السيّارات المنتجة محليا، والتي يفترض أن تكون جاهزة قريبا. أما بخصوص عروض تمويل السكن المطابقة للشريعة، فينتظر البنك الوطني الجزائري صدور المرسوم الجديد الذي يمنح المزيد من الدعم لهامش الربح من طرف الحكومة لعملية تمويل السكنات وفق [الصيغ الإسلامية](#).

الشروق
إخبارية وطنية

الوزيران بن مرادي وحמיד طمار أمام المحكمة لأول مرة

القضاء يفتح ملف خوصصة الشركات

تفتح محكمة القطب الجزائري الاقتصادي والمالي بسبيدي أمحمد، يوم الثلاثاء 22 أوت الجاري، ملف فساد يتعلق بـ"خوصصة" المؤسسة العمومية للبناءات الصناعية والهندسة المدنية "باتي جاك"، المتابع فيه كل من الوزير السابق للصناعة والمؤسسات الصغيرة والمتوسطة وترقية الاستثمار، محمد بن مرادي والوزير السابق للمساهمات وترقية الاستثمار عبد الحميد تمار الفار من العدالة إلى جانب 6 متهمين آخرين. وفي التفاصيل التي تحوزها "الشروق"، فإن قضية الحال حقق فيها قاضي التحقيق للفرقة الثالثة للقطب الجزائري الاقتصادي والمالي بسبيدي أمحمد، والذي أحال الملف شهر جويلية المنصرم، على قسم الجدولة، لتتم برمجة المحاكمة يوم 22 أوت الجاري، وسيتم البت فيها على مستوى الفرع الثاني لدى ذات الجهة القضائية. وسيمثل لأول مرة منذ انطلاق محاكمات الفساد عام 2019، محمد بن مرادي بصفته الوزير السابق للصناعة والمؤسسات الصغيرة والمتوسطة وترقية الاستثمار، أمام محكمة القطب الاقتصادي والمالي، رفقة 6 متهمين آخرين، فيما سيغيب عن الجلسة الوزير السابق للمساهمات وترقية الاستثمار عبد الحميد تمار، الذي صدرت في حقه مذكرة توقيف دولية بصفته "مهندس الخراب" الذي حطم المؤسسات العمومية باسم "الخوصصة"، حيث كشفت اللائحة رقم 125/14 لمجلس مساهمات الدولة، أن عملية الخوصصة التي كلف بها تمار لم تتم وفق الشفافية

المنصوص عليها في المرسوم 01 / 04 الصادر في 20 أوت 2001، المتعلق بتنظيم وتسيير وخصوصية الشركات العمومية الاقتصادية.

كما أكدت اللائحة ذاتها وجود معاملة تفضيلية لمستثمرين مقربين من محيط وزير المساهمة وترقية الاستثمار الأسبق الفار من العدالة حميد طمار، استفادوا من الخصوصية بالتراضي لأحسن الشركات العمومية، على الرغم من بعض المقاومة التي أبدتها قيادات تلك المؤسسات.

ملف الحال يتعلق ببيع الشركة العمومية "باتي جاك" في إطار عملية "الخصوصية" لفائدة الشركة البلجيكية "أ.ت.إ" ومالكها دانيال كابيل، بمبلغ مالي يقدر بـ127 مليار سنتيم، إلا أن الخبرة بينت أن بيع الشركة العمومية كان بأقل تكلفة مقارنة بقيمتها الأصلية، بمعنى أن العملية تمت بدون تقييم العناد وكذا الامتيازات العقارية التي تحصلت عليها الشركة في إطار "حق الانتفاع"، مقابل دفع مستحقات الإيجار، أي أنها تُبقي هذه العقارات ملكا للدولة، إلا أن الشركة البلجيكية استولت عليها من دون وجه حق ومن دون دفع أي مستحقات للدولة، إلى جانب تجاوزات وخروقات أخرى ستكشف عنها جلسة محاكمة 22 أوت الجاري.

ويتابع المتهمون في ملف الحال بتهم ثقيلة تضمنها قانون مكافحة الفساد والوقاية منه 06 / 01، تتراوح بين تبديد أموال عمومية، منح امتيازات بدون وجه حق، استغلال النفوذ، إبرام صفقات على نحو يخرق القوانين والتنظيمات بغرض منح منافع غير مستحقة للغير وغيرها من التهم.



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger